

De: Thomas Welt [thwelt@sympatico.ca]

Envoyé: 19 novembre, 2007 15:02

À: Greffe

Objet: Centrale Bécancour

GREFFE

19 NOV 2007

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

par courriel greffe@regie-energie.qc.ca

Le 20 novembre 2007

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria (bureau 225)
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Objet: **Demande d'approbation du Protocole d'entente visant la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour et de l'entente finale entre Hydro-Québec Distribution et TransCanada Energy**
Dossier R-3649-2007

Cher Maître,

Par la présente le Groupe Environnemental STOP soumet ses observations écrites sur le dossier en rubrique.

Face à des surplus d'énergie électrique (plus grands que prévu?), Hydro-Québec Distribution veut que la centrale de Bécancour, propriété de TransCanada Energy, soit arrêtée complètement pour l'année 2008.

Étant donné la réduction considérable des émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrée par cette démarche, nous l'appuyons fortement.

En effet, selon les informations disponibles, la réduction serait d'environ **1,65 mégatonne de CO2 par année**, ou l'équivalent aux émissions annuelles des GES d'environ **350 000 automobiles**, ce qui représente environ **1,8 % des émissions de GES du Québec**.

La mise hors service de la centrale de Bécancour contribuerait significativement à la lutte aux changements climatiques du Québec.

Veillez agréer, Cher Maître, l'assurance de mes sentiments distingués.

Thomas Welt
Groupe Environnemental STOP
651 Notre-Dame-Ouest
Bureau 520, Montréal, H3C 1H9
Téléphone 514 393 9559

19-11-2007